



EN ACTION

Vol 30 | No 2 | Juin 2017

Congrès extraordinaire des 6 et 7 juin
Conseil fédéral des 8 et 9 juin

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC | fiqsante.qc.ca



7 600 NOUVELLES MEMBRES, 18 NOUVEAUX SYNDICATS!

C'est sous le signe de l'accueil des nouvelles membres et des nouveaux syndicats affiliés à la suite de la période de votes d'allégeance syndicale que se sont déroulés les travaux du congrès extraordinaire et du conseil fédéral au Centre de congrès et d'expositions de Lévis, du 6 au 9 juin dernier.

Entre le 5 à 7 de bienvenue, les applaudissements chaudement nourris lors de l'admission officielle des nouveaux syndicats et l'annonce de l'ouverture d'un nouveau bureau régional en Montérégie, ce sont plus de 7 600 nouvelles membres et 18 nouveaux syndicats affiliés qui ont fait leur entrée à la FIQ à l'ouverture du conseil fédéral le 8 juin.

SYNDICATS OFFICIELLEMENT ADMIS À LA FIQ

C'est avec une grande fierté que la FIQ a obtenu des victoires dans des régions stratégiques lors de la dernière période de votes d'allégeance syndicale. À la suite des fusions d'établissements, les nouveaux syndicats devaient eux aussi être accueillis formellement, par voie de résolution. Après que le Tribunal administratif du travail (TAT) ait délivré les accréditations, la délégation a

donc admis officiellement 18 nouveaux syndicats :

- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardio-respiratoires du Bas-Saint-Laurent
- FIQ-Syndicat interprofessionnel de Lanaudière
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Centre
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides
- FIQ-Syndicat interprofessionnel en soins de santé de l'Abitibi-Témiscamingue
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins de Chaudière-Appalaches
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Ouest
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins de l'Outaouais
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Est
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins de santé du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Cantons-de-l'Est
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins de la Capitale-Nationale
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins de l'Est-de-l'île-de-Montréal
- FIQ-Syndicat des professionnelles en soins du Nord-de-l'île-de-Montréal
- FIQ-Syndicat des professionnelles de soins de santé de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal

SUITE P. 5



POSTE-PUBLICATION
Convention 40007983

(adresse de retour)
FIQ Québec | 1260, rue du Blizzard,
Québec (Qc) G2K 0J1

Au micro : 1. Marie-Josée Forget, CIUSSS de l'Estrie-CHUS 2. Claude Deschênes, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal 3. Nancy Hogan, CHU de Québec

MOT DE LA PRÉSIDENTE

FIQ en Action, vol. 30, n° 2, juin 2017 | Publié par le service Communication-Information-Web après chaque instance de la FIQ | Tirage : 75 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée, Upperkut (Marie-Reine Mattera) | Photo couverte : Mélyna Désy-Bédard, Centre de santé Inuulitsivik | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication *FIQ en Action* » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



PLACE À LA RELÈVE!

Régine Daurout

L'ouverture du congrès extraordinaire le 6 juin dernier a été l'occasion pour moi, mais aussi pour quatre autres membres du Comité exécutif de la FIQ d'annoncer notre décision de ne pas solliciter un nouveau mandat en novembre prochain lors du 11^e congrès de la Fédération. Ces membres sont la 1^{re} vice-présidente, Line Laroque, le 2^e vice-président, Daniel Gilbert, la 3^e vice-présidente, Claude Boucher, et la 5^e vice-présidente, Linda Bouchard.

BIENVENUE AUX NOUVELLES MILITANTES!

Nous avons eu le plaisir lors de l'ouverture du conseil fédéral le 8 juin dernier d'accueillir plusieurs nouvelles militantes issues d'établissements qui ont choisi la FIQ lors de la dernière campagne de votes d'allégeance syndicale. Très rapidement, elles se sont senties chez elles. Je tiens à souhaiter également la bienvenue aux 7 600 nouvelles membres de la FIQ. Sachez que nous sommes très heureuses de vous voir vous joindre à nous. La FIQ c'est à vous, vous y êtes chez vous.

Ces militantes exceptionnelles que j'ai eu le plaisir de côtoyer ont consacré toutes leurs énergies et leurs compétences au service des professionnelles en soins et des patient-e-s. Elles ont fait bien des sacrifices depuis plusieurs années pour le bien commun, pour le bien de la FIQ. Chapeau bien bas, elles ont toutes mon admiration et je les remercie. Même si mon souhait d'être grand-mère n'est pas encore réalisé, je partirai aussi à la retraite! Je vous rappelle, par contre, que je ne suis pas encore partie et que je compte faire mon travail avec la même fougue pendant les six prochains mois!

Le prochain congrès permettra d'élire les membres qui composeront le Comité exécutif de la Fédération pour les quatre prochaines années. Depuis que je suis présidente, j'ai toujours eu comme première préoccupation de tout mettre en

œuvre pour assurer une relève forte. Aujourd'hui, j'ai la certitude que cette relève est présente et prête à prendre les rênes de cette merveilleuse organisation syndicale. La solide posture dans laquelle se trouve la FIQ, doublée de la présence d'une forte relève, me confirment que c'est le moment idéal pour passer le flambeau.

Je tiens à vous dire qu'être votre présidente est un méchant beau cadeau de la vie. Au quotidien, vous faites le travail qui, à mon sens, est le plus noble qui soit : soigner et aider le monde. Vous êtes le cœur du réseau de la santé. Vous êtes aussi la solution à nombreux de ses problèmes. Continuez à vous battre pour prendre la place qui vous revient. Continuez à vous battre pour les patient-e-s et pour vous.

Encore de nombreux défis vous attendent. Le réseau de la santé

a besoin de vous. Les patient-e-s ont besoin de vous. C'est pourquoi notre prochain congrès sera d'une importance capitale. D'abord, sur le plan organisationnel, ce sera le moment de concrétiser les changements importants à notre organisation et à notre mode de fonctionnement. Nous adopterons aussi les orientations phares qui guideront les actions de la FIQ. D'ailleurs, les déléguées présentes au congrès extraordinaire de juin ont fait un travail colossal pour adopter les nouveaux statuts de la FIQ et du Regroupement des FIQ.

Par le passé, nous avons toujours innové et le prochain congrès en fera tout autant. Nous le ferons pour les patient-e-s, pour les professionnelles en soins et pour le réseau de la santé. ■

Merci!



CHANTIER SUR LA PLACE DES FEMMES À LA FIQ

Les déléguées ont pris connaissance à ce conseil fédéral de l'avancement des travaux réalisés par la Fédération dans le cadre de l'élaboration d'un projet de politique visant à assurer une représentation équitable des femmes dans tous les lieux de pouvoir de l'organisation.

C'est au conseil fédéral de juin 2016 que les déléguées amorçaient une réflexion et des discussions quant à la diminution de la présence des femmes à plusieurs paliers de pouvoir de la Fédération. Une recommandation visant la création d'un chantier sur la place des femmes à la FIQ avait été adoptée par la délégation.

Ainsi, depuis près d'un an, la Fédération travaille à l'élaboration du projet de politique qui proposera des mesures pour contrer les obstacles freinant la participation des femmes et pour faciliter leur implication. Des consultations sont également menées auprès des membres et des militantes de la FIQ, sous forme de groupes de discussion. Les travaux vont bon train et le projet de politique sera déposé au conseil fédéral de mars 2018.

Au micro : 1. Véronique Foisy, CIUSSS de l'Estrie-CHUS 2. Nissa Poisson-Thomas, Centre universitaire de santé McGill

FINANCES

États financiers 2016 – La FIQ en bonne santé financière



Roberto Bomba, trésorier

ÉTATS FINANCIERS 2016 LA FIQ EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Roberto Bomba, trésorier de la FIQ, a présenté les états financiers pour l'année 2016 aux déléguées qui ont pu constater que le travail accompli par la Fédération s'est reflété dans les priorités qu'elles avaient adoptées. Les sommes allouées aux différents postes budgétaires ont ainsi permis de réaliser les différentes activités de l'organisation.

Les finances de la FIQ font toujours l'objet d'une gestion rigoureuse. En effet, un suivi administratif des différents postes budgétaires est réalisé mensuellement pour prévenir ou anticiper tout dépassement de coût. De plus, un suivi trimestriel est fait au Comité exécutif de la Fédération de manière à ce qu'il fasse les ajustements nécessaires pour atteindre les cibles budgétaires. Ce fonctionnement permet à la Fédération de conclure l'année 2016 avec un surplus de 489 281 \$ alors qu'un déficit de 538 013 \$ avait été prévu.

Les priorités fixées par la FIQ se sont traduites par l'investissement de ressources humaines et financières nécessaires à leur réalisation. Mentionnons les sommes qui ont été investies dans le cadre de la Loi 10, notamment pour mener à terme la période de votes d'allégeance syndicale et préparer les négociations locales qui occuperont la Fédération en 2017 et 2018.

Malgré un bilan positif, une gestion rigoureuse demeure nécessaire pour maintenir la santé financière de la FIQ, ce qui permettra de faire face aux changements importants engendrés par la Loi 10.

Les déléguées ont adopté à l'unanimité les états financiers 2016. ■



Le comité Vérification interne, composé de Jérôme Rousseau, Pascal Beaulieu et Nathalie Gilman (absente sur la photo), a présenté son rapport pour l'année 2016 à la délégation. Le comité a rencontré à plusieurs reprises au cours de l'année le trésorier, la directrice générale et la coordination des services administratifs de la Fédération afin de vérifier la bonne santé financière de l'organisation. Malgré une année éprouvante pour la FIQ et le réseau de la santé en raison de la Loi 10, le comité se dit très satisfait de la gestion des finances de la FIQ.

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
REVENUS		
Cotisations régulières	32 898 871	31 952 919
Intérêts	64 297	128 873
Subventions	60 964	56 931
Autres revenus	<u>46 561</u>	<u>56 097</u>
Total des revenus	33 070 693	32 194 820
DÉPENSES		
Instances et officières syndicales	<u>2 260 180</u>	<u>1 969 668</u>
SECTEURS		
Relations de travail	15 044 492	14 185 052
Secteurs et services	1 385 989	1 269 086
Sociopolitique	550 041	516 951
Condition féminine	398 018	344 588
Santé et Sécurité du travail	386 933	379 442
Tâche et Organisation du travail	558 835	619 083
Sécurité sociale	<u>249 500</u>	<u>246 152</u>
Total des secteurs	18 573 808	17 560 354
SERVICES		
Éducation-Animation	837 960	615 856
Organisation syndicale	617 244	898 230
Communication-Information	1 022 083	1 169 905
Traduction et Web	<u>396 686</u>	<u>350 389</u>
Total des services	2 873 973	3 034 380
Administration (incl. informatique)	7 454 074	7 345 531
Ressources humaines	<u>1 419 377</u>	<u>1 370 908</u>
Total des dépenses	32 581 412	31 280 841
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>489 281</u>	<u>913 979</u>

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE ET SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2016

	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration	Réserve pour négociation	Réserve pour solidarité	Réserve pour instances	Total
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2015	3 821 139	16 397 858	(4 909 489)	186 569	(536 227)	14 959 850
Redressement	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde redressé des fonds au 31 décembre 2015	3 821 139	16 397 858	(4 909 489)	186 569	(536 227)	14 959 850
Revenus de l'exercice 2016	1 173 745	33 070 693	1 600 000	181 812	2 653 333	38 679 583
Dépenses de l'exercice 2016	<u>3 424 267</u>	<u>32 581 412</u>	<u>1 120 149</u>	<u>178 873</u>	<u>2 611 033</u>	<u>39 915 734</u>
Excédent de l'exercice 2016	(2 250 522)	489 281	479 851	2 939	42 300	(1 236 151)
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2016	<u>1 570 617</u>	<u>16 887 139</u>	<u>(4 429 638)</u>	<u>189 508</u>	<u>(493 927)</u>	<u>13 723 699</u>
Surplus affecté-mobilier/équipement		1 021 980				
Surplus affecté-siège social		7 077 521				
Surplus affecté-informatique		3 824 832				
Surplus accumulé non affecté		4 962 806				

N.B. Les arrondissements à l'unité le plus près peuvent causer de minimes écarts.

FINANCES

États financiers 2016 – La FIQ en bonne santé financière (suite)

RÉSERVE POUR NÉGOCIATION	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
<i>CONTRIBUTION DU FAG</i>		
Cotisations régulières	1 600 000	1 600 000
Cotisation additionnelle	0	0
Autres revenus	0	0
Total de la contribution	1 600 000	1 600 000
<i>NÉGOCIATION</i>		
Salaires et avantages sociaux	610 608	1 514 203
Frais de déplacement	61 379	586 502
Frais de location	11 511	18 125
Frais de reprographie	128 332	43 921
Messagerie et communication	21 065	31 579
Honoraires professionnels	7 988	84 486
Publications	14 157	331 458
Frais d'adhésion	0	0
Conseils fédéraux	210 320	2 423 496
Autres dépenses	58 091	179 228
Publicité/sondage/campagne	(4 559)	2 383 688
Négociation privée	1 257	0
Total des frais de négociation	1 120 149	7 596 686
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>479 851</u>	<u>(5 996 686)</u>

FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration		
<i>PRESTATIONS</i>		
Cotisations régulières	384 887	374 710
Dons	0	20
Intérêts	13 600	20 548
	<u>398 487</u>	<u>395 278</u>
<i>ORGANISATION</i>		
Cotisations régulières	769 775	749 421
Intérêts	5 483	17 061
Autres revenus	0	0
	<u>775 258</u>	<u>766 482</u>
Total des revenus	1 173 745	1 161 760
DÉPENSES		
<i>PRESTATIONS</i>		
Comité de défense syndicale	151	1 662
Salaires et charges sociales	0	0
Amendes et frais judiciaires	0	0
Honoraires professionnels	8 998	8 050
Intérêts et frais bancaires	0	0
Autres dépenses	17 479	17 466
Aide financière	180	10 176
	<u>26 808</u>	<u>37 354</u>
<i>ORGANISATION</i>		
Salaires, libérations et charges sociales	522 156	80 484
Frais de déplacement	110 632	9 820
Frais de location	15 118	0
Frais de reprographie	13 930	12 624
Messagerie et communication	481 343	0
Honoraires professionnels	98 054	0
Autres dépenses	2 156 226	170 332
	<u>3 397 459</u>	<u>273 260</u>
Total des dépenses	3 424 267	310 614
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(2 250 522)</u>	<u>851 146</u>

RÉSERVE POUR SOLIDARITÉ	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	181 812	178 977
Autres revenus	0	0
Total de la contribution	181 812	178 977
DÉPENSES		
Solidarité	178 873	187 108
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>2 939</u>	<u>(8 131)</u>

RÉSERVE POUR INSTANCES	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	2 653 333	2 615 000
Autres revenus	0	0
Total de la contribution	2 653 333	2 615 000
DÉPENSES		
Instances (incl. péréquation)	2 611 033	2 360 804
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>42 300</u>	<u>254 196</u>

RÉSERVE POUR SIÈGE SOCIAL	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	0	0
DÉPENSES		
Siège social	0	0
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>0</u>	<u>0</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration*	Total
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	1 901 036	823 638	2 724 674
Placements temporaires	2 289 487	3 097 879	5 387 366
Avances au Fonds d'administration	0	0	0
Avances au Fonds comité paritaire ass.	0	643 982	643 982
Avances au FDS	0	2 619 907	2 619 907
Débiteurs	0	2 694 919	2 694 919
Frais imputables au prochain exercice	0	179 760	179 760
Frais reportés	0	7 077 521	7 077 521
Immobilisations	0	4 846 813	4 846 813
ACTIF TOTAL	<u>4 190 523</u>	<u>21 984 419</u>	<u>26 174 942</u>
PASSIF À COURT TERME			
Créiteurs et frais courus	0	2 223 936	2 223 936
Revenus reportés	0	0	0
Développement des ressources humaines	0	363 948	363 948
Dettes échéant à moins d'un an	0	0	0
Comptes à payer	0	7 243 453	7 243 453
	0	9 831 337	9 831 337
Dû au FAG	2 619 907	0	2 619 907
DETTE À LONG TERME	0	0	0
PASSIF TOTAL	<u>2 619 907</u>	<u>9 831 337</u>	<u>12 451 244</u>
AVOIR DES MEMBRES			
Surplus accumulé non affecté	1 570 616	4 962 806	6 533 422
Surplus affecté-mobilier/équipement	0	1 021 980	1 021 980
Surplus affecté-informatique	0	3 824 832	3 824 832
Surplus affecté-frais reportés siège social	0	7 077 521	7 077 521
Surplus-réserve pour négociation	0	(4 429 638)	(4 429 638)
Susplus-réserve pour solidarité	0	189 508	189 508
Surplus-réserve pour instances	0	(493 927)	(493 927)
	<u>1 570 616</u>	<u>12 153 082</u>	<u>13 723 698</u>
PASSIF ET AVOIR	<u>4 190 523</u>	<u>21 984 419</u>	<u>26 174 942</u>

* Réserves solidarité, négociation, siège social et instances.

CONDITION FÉMININE

**7 600 nouvelles membres, 18 nouveaux syndicats! (suite)
Pour une meilleure conciliation famille-travail-études
Merci!**



7 600 NOUVELLES MEMBRES, 18 NOUVEAUX SYNDICATS!

(SUITE)

S'il s'agissait d'une « formalité », c'est aussi ce qui a complété la phase administrative de l'admission de ces nouveaux syndicats au sein de la FIQ alors que de leur côté, assemblées générales, élections et négociations locales sont à l'agenda des prochains mois. L'adoption de la résolution a été suivie d'une chaude main d'applaudissements. Bienvenue chez vous à la FIQ!

À VOTRE SANTÉ!

Après trois jours d'instance, c'est dans le hall d'entrée du Centre de congrès que la délégation s'est rassemblée pour un 5 à 7 d'accueil et un moment de détente bien mérité. Des discussions bien senties, des

échanges et de belles rencontres étaient au rendez-vous.

AJUSTEMENTS EN IMMOBILIER ET RESSOURCES HUMAINES

Afin de maintenir le niveau de qualité des services offerts aux membres et d'améliorer la proximité de ces services, il a été résolu de procéder à un achat en vue de l'ouverture d'un bureau FIQ en Montérégie. Ce bureau permettra de loger 15 postes de travail et comprendra un espace de réunion disponible également pour les syndicats affiliés. Le bureau sera situé dans un espace commercial à Longueuil, dans l'arrondissement Saint-Hubert.

Tout comme les bureaux FIQ de Montréal et de Québec, l'achat a été privilégié pour le bureau en Montérégie, contribuant ainsi au capital social des membres de la FIQ. Des sommes seront également investies pour la mise à niveau des autres bureaux régionaux de la FIQ.

Avec l'arrivée des nouvelles membres et le déploiement de l'offre de service qui se fera graduellement, les ajustements aux ressources humaines ont été présentés aux déléguées. La FIQ connaît actuellement une situation de croissance appréciable, mais prendra également le temps de bien faire les choses. ■

+Infolettre
INSCRIVEZ-VOUS!
Pour demeurer à l'affût des activités de la FIQ, inscrivez-vous à notre Infolettre FIQ Express à fiqsante.qc.ca.

POUR UNE MEILLEURE CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

Ce conseil fédéral a permis aux déléguées de discuter des recommandations soumises lors des commissions infirmière, infirmière auxiliaire, inhalothérapeute et perfusionniste clinique tenues lors du conseil fédéral de mars dernier. Plusieurs de ces recommandations ont été adoptées par la délégation.

Rappelons que les commissions de mars dernier visaient à échanger sur les difficultés, voire l'impossibilité pour les professionnelles en soins de concilier leur travail avec les autres dimensions de leur vie, et d'identifier des pistes de solution collectives à explorer pour favoriser cette conciliation.

Parmi les recommandations adoptées par les déléguées, mentionnons, entre autres, une recommandation pour que la FIQ fasse les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales

afin que soit mise en place une nouvelle politique de conciliation famille-travail-études.

Les déléguées ont également adopté une recommandation pour que la FIQ recherche des pistes d'action mises en place ailleurs dans le monde quant aux politiques publiques favorisant la conciliation famille-travail-études, et qu'elle évalue leur potentiel d'application au Québec. Une recommandation visant la refonte de la formation traitant de la condition féminine, offerte par la Fédération, a aussi été

adoptée par les déléguées. Enfin, la FIQ a été mandatée pour évaluer les stratégies envisageables pour forcer les employeurs à appliquer les solutions prévues à la convention collective nationale telles que la lettre d'entente n° 19 relative à l'aménagement du temps de travail, les congés familiaux, etc.

À la suite de l'adoption des différentes recommandations, des actions seront proposées par la Fédération et présentées lors d'un prochain conseil fédéral. ■



MERCI!

Régine Laurent, présidente de la FIQ, a tenu à souligner le départ de deux employées de la Fédération qui prennent de nouveaux chemins. Pierre Desnoyers quittera la FIQ après plus de 32 ans de service pour une retraite bien méritée. Ayant occupé les fonctions de conseiller syndical et de coordonnateur, M. Desnoyers est un ardent défenseur du mouvement syndical et figure parmi les artisans qui ont fondé la FIQ. Nous lui souhaitons une bonne retraite ! De son côté, Julie Bouchard, ayant également occupé les fonctions de conseillère syndicale et de coordonnatrice avec engagement et dévouement, quittera l'organisation après plus de 16 ans de service pour relever de nouvelles fonctions. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ce nouveau défi !

CONGRÈS

Nous, on parle santé.



CONGRÈS DE FONDATION DU REGROUPEMENT DES FIQ

Le congrès extraordinaire des 6 et 7 juin a été l'occasion d'entériner la création du Regroupement des FIQ (RFIQ), formé de la FIQ et de la FIQ Secteur privé (FIQP). Le RFIQ est essentiellement une structure syndicale et politique, dont les grandes orientations seront adoptées lors du congrès national qui se tiendra tous les quatre ans. Cette nouvelle fédération permet ainsi de réunir et de faire cohabiter la FIQ et la FIQP sous une même entité.

DES FOULARDS POUR LES FEMMES NÉPALAISES

Le secteur Condition féminine et le comité Condition féminine de la FIQ ont organisé pendant ce conseil fédéral la vente de foulards provenant du projet Unako visant à venir en aide aux jeunes filles et aux femmes marginalisées du Népal rural. Nommé « Unako », qui veut dire « Elle » en népalais, ce foulard représente pour elles un symbole d'espoir. Il est porté par des femmes dans plusieurs pays, dont le Canada, grâce à l'initiative d'une organisation non gouvernementale canadienne, IWEN, qui depuis 2012 distribue le foulard comme moyen de financement pour leur venir en aide.

iwenunako.com

Vous pouvez aussi encourager le projet Unako et vous procurer un foulard en ligne sur leur site (sélectionnez la FIQ comme « hôtesse » lorsque vous passez votre commande).

Sur la photo : Line Larocque, 1^{re} vice-présidente de la FIQ, Émilie Racine, Caroline Flageol, Caroline Rioux, Line Mercier et Julie Daignault, membres du comité Condition féminine.

Rappelons que la FIQP est une récente fédération créée en octobre 2016 à la suite de la Loi 10 et de la création des CISSS et des CIUSSS afin de regrouper les membres de la FIQ travaillant notamment dans les établissements de santé privés conventionnés et les établissements privés. Désormais, c'est le Congrès national du RFIQ qui entérinera, entre autres, les règles du système de péréquation et du Fonds de défense syndicale, et élira la présidente (qui sera d'office la présidente de la FIQ) ainsi que les comités nationaux. Le Conseil national, quant à lui, fera les suivis entre les congrès nationaux et décidera de la structure de négociation.

Le Comité exécutif national du RFIQ sera composé des neuf membres du Comité exécutif fédéral de la FIQ et de deux membres du Comité exécutif fédéral de la FIQP. Il se réunira au moins quatre fois par année. Un de ses mandats sera de contribuer

au rayonnement du RFIQ avec la collaboration des présidentes des syndicats affiliés dans les régions et de déterminer les grandes priorités d'action. Les déléguées ont adopté à ce congrès extraordinaire les statuts, règlements et protocole de fonctionnement du RFIQ.

STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA FIQ ET DE LA FIQP

Les déléguées du congrès extraordinaire ont aussi adopté des amendements aux statuts et règlements de la FIQ pour être en concordance avec ceux du RFIQ. Elles ont pu se prononcer, entre autres, sur la tenue du congrès de la FIQ tous les quatre ans. Le Conseil fédéral, déterminant les activités spécifiques à la FIQ entre les congrès, se tiendra deux fois par année. Le Comité exécutif fédéral de la FIQ et celui de la FIQP se réuniront quant à eux de façon distincte au moins six fois par année.

Les statuts et règlements de la FIQP ont été adoptés en octobre 2016. Celle-ci jouit du même fonctionnement que sa sœur jumelle, la FIQ. Par contre, son Comité exécutif est composé de cinq postes alors que celui de la FIQ en prévoit neuf, incluant la présidente qui sera la porte-parole officielle de la FIQ et du RFIQ. De plus, la FIQP reçoit les services-conseils de la FIQ. Les autres services administratifs seront déterminés par entente et entérinés par le Conseil fédéral de la FIQ.

11^e CONGRÈS DE LA FIQ

Le projet d'ordre du jour du 1^{er} congrès du RFIQ, du 11^e congrès de la FIQ et du 1^{er} congrès de la FIQP a été adopté par les déléguées lors du conseil fédéral des 8 et 9 juin. Le congrès se tiendra du 27 novembre au 1^{er} décembre prochain à Lévis. ■

STRUCTURE DÉCISIONNELLE DES TROIS FÉDÉRATIONS

Regroupement des FIQ

- Congrès national
- Conseil national
- Comité exécutif national (11 membres)



- Congrès
- Conseil fédéral
- Comité exécutif fédéral (9 membres)

- Congrès
- Conseil fédéral
- Comité exécutif fédéral (5 membres)



Au micro : Francis Morel, CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue